

PRÉFET DE LA HAUTE-MARNE

CHAUMONT, le 26 octobre 2018

Le Préfet de la Haute-Marne

à

Mesdames et Messieurs les Maires
du département

Pour information

à Madame et Messieurs les Sous-Préfets d'arrondissement

OBJET : Centenaire du 11 novembre

L'année 2018 marque le dernier temps fort des commémorations du Centenaire 14-18 en France. Le 11 novembre 2018 sera l'occasion d'une cérémonie internationale à l'Arc de triomphe, à Paris, rassemblant plus d'une centaine de dignitaires étrangers à l'invitation du Président de la République.

Au-delà de la cérémonie parisienne et de l'hommage rendu aux départements du front lors de l'itinérance du Président de la République, prévue du 4 au 9 novembre, le 11 novembre devra s'adresser à l'ensemble de la population, partout sur le territoire national.

A cet égard, la commune et son monument aux morts, héritage de la Première Guerre mondiale, seront les lieux emblématiques de cette commémoration.

Ainsi, dans chaque municipalité, les Français pourront être invités à se rendre au monument aux morts autour du 11 novembre 2018 pour rendre solennellement hommage aux morts pour la France, à travers plusieurs gestes symboliques collectifs :

- **une veillée le 10 novembre** autour du monument aux morts communal qui pourra être illuminé de bougies ou d'un éclairage adapté. A cette occasion, une lecture des noms des combattants inscrits sur le monument pourra être effectuée ;
- **la sonnerie des cloches le 11 novembre, à 11 h**, en préambule de la cérémonie, à 11 heures comme elles ont sonné, à l'annonce de l'armistice du 11 novembre 1918 ;
- **la lecture** par l'autorité qui préside la cérémonie **du message du Président de la République** qui vous sera prochainement transmis ;

.../...

- **la présence d'élèves** est encouragée afin de relever le sens de la cérémonie. Outre leur participation à la veillée du 10, les élèves pourront également développer des projets pédagogiques autour de l'histoire de leur commune et de ses habitants pendant la Première Guerre mondiale, de son monument aux morts et participer à la cérémonie par des lectures ou des chants. Des expositions de travaux d'élèves pourraient également être présentées en marge de la cérémonie.

Les communes qui le souhaiteraient pourront en outre organiser un ou plusieurs événements locaux éclairant l'histoire de la commune et de ses habitants pendant la Grande Guerre. Ces événements associés pourront prendre la forme d'une collecte d'objets ou de photographies et de leur exposition en mairie ou à l'école – objets qui seraient ensuite déposés ou donnés aux archives départementales à l'occasion de la troisième grande collecte consacrée à la Grande Guerre qui se déroulera du 5 au 11 novembre 2018 – voire d'une conférence historique.

Pour le préfet et par délégation,
Le Directeur de Cabinet,

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of connected strokes that form a stylized, somewhat abstract shape.

Philippe DUVAL